

Lomé, le 30 septembre 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

ORGANISATION D'UN ATELIER NATIONAL D'INFORMATION ET D'APPROPRIATION DES ODD 13 et 14 AU PROFIT DES ACTEURS DE L'ECOSYSTEME MARITIME

A l'issue d'une assemblée générale constitutive ayant réuni plusieurs acteurs du secteur maritime venus de 21 pays d'Afrique, le Cluster Maritime d'Afrique Francophone (CMAF) a été créé le 20 mars 2019.

Le CMAF est une association régie par la loi de 1901 et rassemble à son sein les acteurs de l'écosystème maritime, de l'industrie aux services et activités maritimes de toute nature (entreprises de toutes tailles, pôles de compétitivité, fédérations et associations, laboratoires et centres de recherche, écoles et organismes de formation, collectivités et acteurs économiques locaux etc.).

Son objectif principal est de promouvoir la « place maritime régionale » et soutenir le développement des acteurs économiques du milieu marin, dans une finalité de développement durable car la mer est désormais le nouvel espace de développement de la planète. Aussi, est-elle à la croisée de tous les secteurs de l'économie et répond aux besoins de l'humanité et du mode de vie de nos sociétés : transports, alimentation, transition énergétique, santé, minéraux, loisirs.

L'humanité en général et l'Afrique en particulier dépend de la mer (de sa température, sa chimie, ses courants et sa faune).

Cependant, l'on constate que la façon dont l'humanité gère cette ressource vitale inquiète de plus en plus.

En effet, les océans absorbent environ 30% du dioxyde de carbone émis par les humains, et on assiste à une hausse de 26 % de l'acidification des océans depuis le début de la révolution industrielle. La pollution marine, résultant essentiellement de sources terrestres, atteint des niveaux alarmants, avec une moyenne de 13 000 morceaux de déchets plastiques présents sous chaque kilomètre carré d'océan.

Face à cette situation, le Cluster Maritime d'Afrique Francophone, dont l'une des missions est de sécuriser ses espaces maritimes, protéger ses mers afin de pouvoir tirer meilleur parti durablement pour elle-même et pour les générations à venir compte jouer efficacement sa partition dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable consacrés à la conservation et à l'exploitation de manière durable des océans et des mers.

Ainsi, a-t-il, à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de la mer, organisé du 30 septembre au 1^{er} octobre 2019, un atelier national d'information et d'appropriation des ODD 13 et 14 au profit des acteurs de l'écosystème maritime.

Cette activité placée sous le thème « **Mieux connaître les ODD 13 et 14 pour être un acteur de développement durable de l'Economie bleue** » a permis de faire des différents participants et des membres du Cluster Maritime d'Afrique Francophone, des acteurs avertis et engagés.

Cet atelier a également permis aux premiers adhérents au CMAF ainsi qu'à des dizaines d'acteurs de l'économie maritime de se rencontrer et d'échanger.

Au cours de cet Atelier, le CMAF a lancé un **Groupe de Partage d'Expérience pour la Protection des Plages (GE3P)**.

GE3P est un groupe de discussion créé sur Telegram, une application de messagerie sécurisé visant à mettre ensemble toutes les personnes morales ou physiques soucieuses de la protection des plages.

Son but est de favoriser un partage d'expériences, d'initiatives ou de projets entre les membres afin d'enrichir leurs portefeuilles d'actions visant à protéger les plages.

Ainsi, les membres pourront échanger des messages, photos, vidéos et documents sans limite de taille portant sur des actions menées dans leurs localités pour protéger les plages. Ces initiatives pourront être reprises par les autres membres dans leurs pays.

Ce Groupe est ouvert à toutes les personnes physiques ou morales de tous les pays d'Afrique ou d'ailleurs disposant de plages, rives ou berges et soucieuses de leurs protections.

Les modalités d'intégration au Groupe sont disponibles sur le site web www.cm-af.org.

Cet atelier du CMAF se poursuivra progressivement dans les autres pays membres.

Rappelons qu'actuellement, des entreprises, administrations ou associations de 21 pays, membres de plein droit de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), peuvent faire partie du Cluster Maritime d'Afrique Francophone. Ces 21 pays sont le Bénin, le Burkina Faso, le Burundi, le Cameroun, le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Guinée, la Guinée-Bissau, la Guinée Equatoriale, le Mali, la Mauritanie, le Niger, la République Centrafricaine, la République Démocratique du Congo, le République du Congo, le Rwanda, Sao-Tomé-Et-Principe, le Sénégal, le Tchad et le Togo.